

Accompagnement administratif et juridique

Publié le 12 février 2023



Nouvelles Voies s'installe à la Maison du Projet pour accompagner les Arcueillais-es deux fois par mois, un mardi sur deux, **de 14h à 16h30 (hors vacances)** dans leurs démarches administratives et juridiques.

Par un suivi bimensuel personnalisé et global autour de différentes thématiques, Nouvelles Voies propose des solutions concrètes et immédiates : rédaction de courriers sur place, assistance administrative, démarches en ligne ou encore consultation d'un avocat. S'inscrivant dans une offre de services plus large, l'**inscription** aux permanences de Nouvelles Voies se fait directement **auprès de la Maison du Projet** : par téléphone au [01 46 01 02 47](tel:0146010247), ou par mail à maisonprojetchap@gmail.com.

Contact

- Maison du Projet
-

[33 rue Danielle Mitterrand 94110 Arcueil](#)

- [01 46 01 02 47](tel:0146010247)
- [Nous écrire](#)
-  [Instagram](#)



Sur le même sujet

Maison du Projet